

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie\*

MINISTRE DE LA DECENTRALISATION  
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

REGION DU SUD

DEPARTEMENT DE LA MVILA

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT  
D'EBOWA 1er

SERVICE DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF DECENTRALIZATION  
AND LOCAL DEVELOPMENT

SOUTH REGION

MVILA DIVISION

EBOWA 1st COUNCIL

PUBLIC CONTRACTS DEPARTMENT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE  
N° 07/AONO/ PU/C-EBWAI<sup>ER</sup>/CIPM/2020 DU 26/06/2020 POUR LES TRAVAUX DE  
RÉFECTION DU PONT SUR LA RIVIÈRE MENYAA, DU TRONÇON DE ROUTE  
COMMUNALE MEYOVILLE-NYANGONG, D'UNE PORTÉE DE 10.00ml AU PK0+300 DU  
CARREFOUR MEYOVILLE, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT  
D'EBOWA I<sup>ER</sup>, DEPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD.**

Le Maire de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa I<sup>er</sup>, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa I<sup>er</sup>, un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) en procédure d'urgence, pour les travaux de réfection du pont sur la rivière MENYAA, du tronçon de route communale MEYOVILLE-NYANGONG, d'une portée de 10.00ml, dans la commune d'Arrondissement d'Ebolowa I<sup>ER</sup>, Département de la Mvila, Région du Sud.

**1. Objet de l'Appel d'Offres**

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution des travaux de réfection du pont sur la rivière MENYAA, du tronçon de route communale MEYOVILLE-NYANGONG, d'une portée de 10.00ml, dans la commune d'Arrondissement d'Ebolowa I<sup>ER</sup>, Département de la Mvila, Région du Sud.. ainsi qu'il suit :

N° Lot	Désignation	Lieu	Maître d'Œuvre
Unique	Réfection du pont sur la rivière MENYAA, du tronçon de route communale MEYOVILLE-NYANGONG	Village MEYOVILLE	CST/DDTP MVILA

**2. Consistance des travaux**

La consistance des travaux comprend l'exécution des tâches ci-après :

- ✓ L'installation du chantier ;
- ✓ L'aménée et le repli ;
- ✓ Débroussaillage ;
- ✓ Élagage des bambous de chine ;
- ✓ Remblai provenant d'emprunt ;
- ✓ Curage du lit du cours d'eau ;
- ✓ Enrochements ;

- ✓ Matériaux filtrants à l'arrière de la culée ;
- ✓ Démolition tablier en béton armé ;
- ✓ Béton armé pour tablier ;
- ✓ Remplacements des IPE 550 ;
- ✓ Coffrages ;
- ✓ Échafaudages ;
- ✓ Études géotechniques ;
- ✓ Panneaux de signalisations ;
- ✓ Balises en béton armé préfabriqué ;
- ✓ Barbacanes ou gargouilles ;
- ✓ Maintien de la circulation (déviation) ;
- ✓ Peinture à huile.

### 3. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

### 4. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics-ligne Fonds Routier, exercice 2020.

### 5. Délai d'exécution

La durée maximale d'exécution des travaux est de six (06) mois calendaire, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

### 6. Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel pour le financement de ces travaux est de (39 233 250) Trente-neuf millions deux cent trente-trois mille deux cent cinquante FCFA.

### 7. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics de la Mairie d'Ebolowa I<sup>er</sup> et/ou au site web de l'ARMP (WWW.ARMP.CM), dès publication du présent avis.

### 8. Retrait et Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa I<sup>er</sup> tél. : 694 98 14 89 ; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 60 000 (Soixante mille) FCFA, payable auprès de la Recette Municipale de la commune d'Arrondissement d'Ebolowa I<sup>er</sup>, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

### 9. Remise des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devront être déposées au Service des Marchés Publics de la Mairie d'Ebolowa I<sup>er</sup> contre récépissé, au plus tard le 22/07/ 2020 à 14 heures précises, heure locale et devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE  
N° 07/AONO/ PU/C-EBWAI<sup>ER</sup>/CIPM/2020 DU 26/06/2020 POUR LES TRAVAUX DE  
RÉFECTION DU PONT SUR LA RIVIÈRE MENYAA, DU TRONÇON DE ROUTE  
COMMUNALE MEYOVILLE-NYANGONG, D'UNE PORTÉE DE 10.00ml AU PK0+300 DU  
CARREFOUR MEYOVILLE, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT  
D'EBOWA I<sup>er</sup>, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD.**

**Financement : Budget MINTP-Ligne FONDS ROUTIER, Exercice 2020**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

**10. Recevabilité des offres**

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des finances. Le montant de la caution est de **Sept cent quatre-vingt-quatre mille six cent soixante-cinq (784 665) francs CFA.**

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, sauf dérogation du RPAO.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

**11. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **22/07/ 2020** à 15 heures à la salle de réunion de la Mairie d'**Ebolowa Ier**, par la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement d'**Ebolowa Ier** siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

**12. Principaux critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires sont :

- i) Absence de la caution de soumission, ou caution de soumission insuffisante :
- ii) Fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CIPM et l'Autorité contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) :
- iii) Absence d'une attestation de capacité financière :
- iv) Absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations » :
- v) Non satisfaction d'au moins 80 % des critères essentiels :
- vi) Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière :
- vii) Offre financière incomplète :
- viii) Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés).

### 13. Les principaux critères de qualification (critères essentiels) :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) L'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) Les références de l'entreprise ;
- iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) Délai d'exécution ;
- v) L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières.

Le non-respect de 80% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

### 14. Attribution du marché

Le Maire de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa 1<sup>er</sup> attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

### 15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### 16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés Publics de la Mairie d'Ebolowa 1<sup>er</sup>.

### 17. Additif à l'appel d'offres

Le Maire de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa 1<sup>er</sup> se réserve le droit en cas de nécessité d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

Ebolowa, le 26 JUIN 2012  
**LE MAIRE**  
(Maître d'Ouvrage)

#### Ampliations :

- DDMINEPAT/MVILA
- DDMINMAP/MVILA
- P/CIPM/EBWA 1er ;
- ARMP/SUD (Pour diffusion) ;
- Affichage ;
- Chrono/Archives.

